

Zeitschrift:	Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera
Herausgeber:	Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte
Band:	25 (1974)
Heft:	4
Artikel:	Au sujet de quelques décors de fêtes en Suisse à la fin du XVIIIe siècle
Autor:	Gruber, Alain-Charles
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-393163

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Fig. 1. Fête dans la cour de l'Ambassade de France à Soleure, 1777. Estampe de Midart, gravée chez Mechel. Bâle, Kupferstichkabinett

AU SUJET DE QUELQUES DÉCORS DE FÊTES EN SUISSE À LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE

par Alain-Charles Gruber

Utilisée en Europe comme moyen de propagande politique dès le XVI^e siècle, la fête de grande envergure connut son apogée au XVIII^e siècle. Intimement liée à la monarchie dont elle devint très rapidement la forme de culte idéale, la fête contribuait inlassablement à entretenir l'amour des populations pour la dynastie, admirablement glorifiée par ce moyen.

Il est évident que ces manifestations grandioses de la civilisation monarchique ne devaient connaître aucun succès auprès d'une nation traditionnellement démocratique. Les mœurs bourgeoises des cantons suisses étaient certes fort éloignées des goûts

somptuaires régnant dans les cours européennes. Pourtant, la présence de soldats suisses au Service étranger, surtout auprès du Roi de France, fit que, pour de nombreux mercenaires, la monarchie française restait intimement liée à notre pays. Ces sentiments ne suffirent pas à rendre populaires chez nous des manifestations dont la France était très friande. Le calvinisme était opposé à un tel étalement de luxe, fût-il aussi éphémère que celui d'une fête; mais les Jésuites réussirent à introduire sous la forme du théâtre baroque l'esprit de la fête dans les villes rigoureusement catholiques de notre pays.

Ces différentes raisons, qui se contredisent souvent, expliquent pourquoi les seules fêtes dignes de ce nom se rencontrent chez nous autour des étrangers fortunés, notamment à Soleure, résidence habituelle de l'ambassadeur du Roi Très-Chrétien auprès des Cantons. Au XVIII^e siècle, des villes telles Berne ou Fribourg, soumises à l'emprise artistique et culturelle de la France grâce aux multiples contacts établis par le Service étranger, connaissent des fêtes, malheureusement oubliées aujourd'hui, puisque rien n'en a conservé le souvenir outre quelques plates descriptions.

Ne devant pas insister ici sur l'importance du Service étranger, il est compréhensible que le renouvellement de l'Alliance franco-suisse était toujours une manifestation de grande envergure. Ainsi que le stipulaient les accords précédents, l'alliance établie entre la France et les Cantons devait être renouvelée deux ou trois ans après l'avènement du souverain, successeur du monarque ayant signé en dernier l'alliance à laquelle la Couronne de France tenait autant que nos Cantons.

L'historique du renouvellement de l'Alliance de 1777, qui seule doit nous occuper dans ce contexte, a fait l'objet de nombreuses études. Dernièrement (1970), M. Philippe Gern a consacré à ce sujet une brillante étude, intitulée «Les Aspects des relations franco-suisses au temps de Louis XVI», qui nous dispense de revenir sur le déroulement des transactions aboutissant aux fêtes de 1777. Si l'aspect historique, diplomatique, économique ou financier de ce traité est donc suffisamment connu, le côté artistique des fêtes auxquelles il donna lieu l'est moins. Afin de souligner l'importance accordée à cet événement, l'ambassadeur de Louis XVI auprès des Cantons, le marquis de Vergennes, frère du ministre du même nom, voulut clore par de grandes fêtes les transactions qui s'étaient prolongées durant deux ans. Ces fêtes brillantes, inhabituelles dans notre pays, se déroulèrent à Soleure les 25 et 26 août 1777. Elles comprenaient la signature solennelle, des repas officiels et des réjouissances populaires que nous allons évoquer, ces dernières étant connues par les descriptions de l'époque et surtout par deux charmantes estampes de L. L. Midart, gravées deux ans plus tard chez Ch. de Meichel en son officine de Bâle (fig. 1-2).

L'artiste auquel nous devons les estampes reproduites dans ce contexte et qui fut vraisemblablement l'auteur de tous ces décors provisoires est fort peu connu. Laurent-Louis Midart (1733-1800), né peut-être à Metz, passa quelque temps à Soleure comme maître de langues avant de tâter une carrière artistique, rapidement déçue, auprès du prince-évêque de Bâle, Frédéric-Louis de Wangen-Geroldseck à Porrentruy. Ce prélat voulait faire de son règne une époque de mécénat artistique. C'est lui qui demanda à Pierre-Adrien Pâris la construction (jamais achevée) d'une somptueuse résidence. Il est possible que Midart eut quelques contacts avec le père ou le fils Pâris et

que ce dernier, qui devait devenir quelques années plus tard l'ordonnateur des fêtes à la cour de France, orienta ses activités dans ce domaine. De retour à Soleure la même année, Midart s'y consacra désormais aux arts.

Le cadre des fêtes du Renouvellement de l'Alliance furent la cour de l'Ambassade, la nouvelle église et le glacis devant les remparts de la ville. Tournons nos regards vers la cour de l'hôtel de l'Ambassadeur où un décor d'architecture éphémère très élaboré avait été spécialement érigé (fig. 1). Sur un échafaudage élevé à la hauteur des deux ailes latérales de l'Ambassade était plaqué un décor partiellement en ronde-bosse, partiellement peint en trompe-l'œil. Cet édifice représentait un vaste portique d'ordre ionique, élevé sur un soubassement à bandes de bossage, orné de trophées d'armes. La partie centrale, légèrement saillante, était couronnée d'un fronton et d'un dôme d'azur parsemé de fleurs de lys dorées. Au centre s'ouvrait une grande niche dans laquelle se trouvaient deux statues allégoriques représentant la Force helvétique tendant la main à la France couronnée ayant une dague à ses pieds. A cette représentation allégorique répondraient les quatre figures disposées en amortissements au sommet de l'attique, parmi lesquelles on distinguait la Justice et la Vérité sur les acrotères qui flanquaient le fronton, lui-même orné d'un bas-relief représentant le portrait de Louis XVI. Le décor complet de ce bâtiment avait évidemment été réalisé en fonction de l'événement, ainsi que le démontre le langage iconographique très subtil que les spectateurs de l'époque, guidés par le livret imprimé à cet effet, savaient encore comprendre et apprécier. Ainsi est-il curieux de remarquer que la décoration de l'entablement était constituée des armes des 13 Cantons alternant avec le lys de France. Ce détail reflétait la particularité de l'Alliance signée entre la France et chaque canton individuellement. Au centre de l'avant-corps se trouvaient les deux L enlacés, tandis que sur l'entablement des extrémités en saillie avaient été représentées les armes de Mulhouse et de Bienne, afin de bien marquer que ces deux villes ne faisaient pas entièrement partie de la Confédération helvétique. Le fronton était surmonté des armes de France couronnées et sur l'attique avaient été placées celles du marquis de Vergennes, le laborieux artisan du renouvellement de l'Alliance.

Cette véritable «architecture parlante» était bordée de deux portails soulignés, la nuit venue, de chaînes de lumignons qui couraient également sur les façades de l'Ambassade en bordure de la cour où se réunirent les spectateurs venus admirer cette brillante illumination.

La veille, à la date du 25 août, avait été tiré un feu d'artifice, réjouissance dont l'époque était particulièrement friande (fig. 2). Les artificiers d'alors, habiles et ingénieux, componaient leurs spectacles pyrotechniques comme des opéras, suivant le plus souvent une action comprenant différents actes. Ces feux exerçaient une fascination incroyable sur les populations, qui ignoraient alors la débauche de lumière à laquelle nous sommes habitués.

Le feu d'artifice en question est lui aussi connu par une estampe de Midart. Par crainte de la proximité des habitations, toujours menacées par les embrasements, le feu d'artifice avait été préparé sur le glacis en bordure des fossés des fortifications de la ville. Dès le XVI^e siècle, époque à partir de laquelle les feux d'artifice avaient fait de grands



Fig. 2. Feu d'artifice, livré à Soleure en 1777. Estampe de Midart, gravée chez Mechel. Bâle, Kupferstichkabinett

progrès, l'habitude avait été prise de dissimuler les machineries compliquées et fort laides de surcroît derrière un écran parfois gigantesque, décoré le plus souvent de motifs d'architecture, appelé «la machine» dans les descriptions de l'époque. Cette machine était généralement au feu d'artifice ce qu'était le rideau de théâtre à la scène et annonçait le thème représenté. Ainsi, à l'occasion des fêtes de «l'Isle Enchantée», données à Versailles en 1664, la machine représentait-elle le palais d'Alcina. Après le feu d'artifice, cet échafaudage, construit sur des radeaux en plein milieu du Grand Canal, fut embrasé et englouti par les flots déchaînés, artificiellement agités.

Ici, à Soleure, un siècle plus tard, le même procédé était encore employé. Un échafaudage tendu de toile, peint en trompe-l'œil d'architecture et illuminé, se dressait au bord des fossés. Les motifs de la décoration avaient été choisis conformément à l'événement. Par un escalier central, on accédait à une plate-forme bordée d'une balustrade agrémentée de bustes. Au fond s'élevait une colonnade composée de 14 colonnes symbolisant les 13 Cantons et la France, soutiens de l'Alliance renouvelée. Le corps central, surmonté d'un fronton fantaisiste se terminant en forme de couronne, était décoré au centre d'un soleil rayonnant en transparent autour duquel gravitaient en un cercle uni

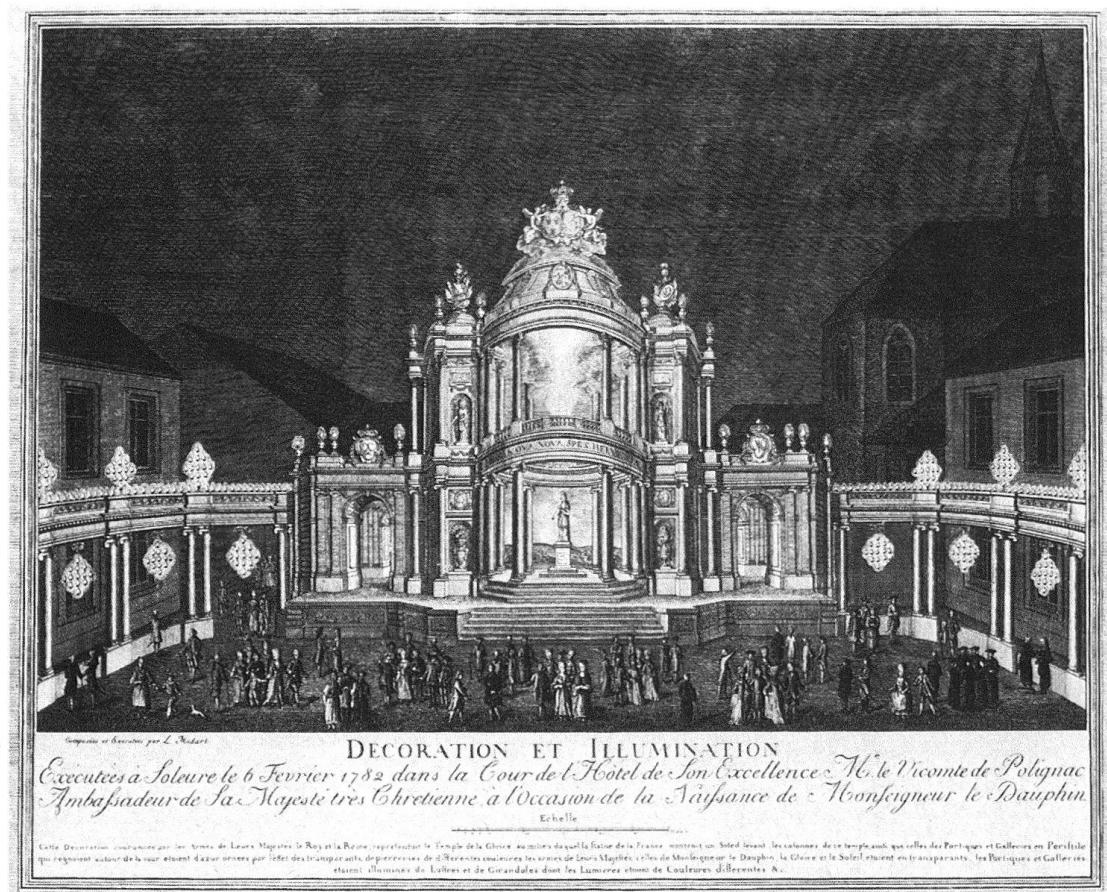


Fig. 3. Fête à l'Ambassade de France à Soleure, 1782. Estampe de Midart. Bâle, Kupferstichkabinett

les armes des 13 Cantons. Ce motif était couronné par les Armes royales et flanqué de celles du marquis de Vergennes. L'ensemble était illuminé en transparence et par des chaînages de lumignons. Des soleils, des cascades de feu ou des pots à feux d'où s'échappaient les fusées faisaient partie de l'impromptu pyrotechnique dont les pièces maîtresses furent tirées derrière la machine en question. Sur l'estampe de Midart, nous distinguons le bouquet final du feu d'artifice. Malgré son apparente naïveté, l'estampe livre une foule de détails amusants, ainsi les fils d'illumination composés de quantité de petits pots de suif en bordure de la machine, la joie ou la frayeur d'un public très nombreux venu assister au feu, ou encore le costume curieux comprenant le haut bonnet des artificiers.

A la fin de l'année 1781 naquit à Versailles le premier fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Ce Dauphin tant attendu combla de bonheur la France qui ignorait alors la chute imminente de l'Ancien Régime. Les Cantons suisses, eux aussi, virent en cet enfant, qui devait assurer la continuité dynastique, le gage du renouvellement de l'Alliance signée en 1777. Ainsi se devait-on de célébrer avec pompe un événement presque aussi important pour la Suisse que pour la France.

Comme le voulait un usage établi de longue date, c'était à l'Ambassadeur de France à Soleure que revenait l'honneur, mais qu'incombait aussi la dépense de cette fête. Celui-ci décida de reprendre la formule de la décoration qui avait remporté un vif succès quelques années auparavant. Midart, alors définitivement installé à Soleure, fort de son expérience de 1777 et confirmé dans son succès par la parution des estampes en 1779, fut probablement chargé de diriger les travaux en 1782 (fig. 3). La cour de l'Ambassade se prêtait particulièrement bien à l'érection d'un tel décor et on eut à nouveau recours à la formule alors consacrée d'élever au fond de cette cour un immense décor provisoire en trompe-l'œil. Ce décor surpassa de loin celui ordonné par le marquis de Vergennes en 1777. Le vicomte de Polignac, représentant de Louis XVI auprès des Cantons, était très proche de la Reine. En surpassant son prédécesseur, il comptait rendre un hommage particulier à Marie-Antoinette qui comblait sa famille de bienfaits.

Un immense édifice, représentant le temple de la France, surchargé d'emblèmes et d'allégories, se dressait au fond de la cour. Sur un soubassement orné de bas-reliefs, auquel on accédait par un escalier saillant, s'élevait au centre un temple formé de deux colonnades circulaires superposées, l'une d'ordre ionique, l'autre composite, couronnées d'un dôme. Latéralement, cet édifice était buté de deux corps de bâtiments ornés de pilastres, de colonnes et de niches, couverts de petites coupole. Des deux côtés du bâtiment central se trouvaient deux portails richement ornés et ouverts sur des perspectives d'architecture, tandis que le temple central, abritant au centre la statue allégorique de la France, laissait courir le regard sur un paysage au fond duquel pointait le soleil levant, allusion au jeune Dauphin. Cet argument se retrouvait dans tous les détails de la décoration. Ainsi, un soleil éclatant perçait de ses rayons les nuages du fond de la coupole du dôme, symbole du roi Louis XVI. Tous ces effets lumineux étaient obtenus à l'aide de transparents de papier huilé. Au-dessus de l'entablement circulaire se trouvaient les armes du Dauphin, tandis que celles du Roi et de la Reine couronnaient l'ensemble sur un lit de nuées et flanquées de renommées. Les nombreuses allusions aux souverains se trouvaient encore dans leurs monogrammes ou dans leurs portraits en profil. Une profusion de trophées d'armes, de statues, de vases de fleurs, de pots à feu, de cartels, de guirlandes et de sculptures de tout genre achevait ce riche édifice. La nuit tombée, celui-ci se transforma en une véritable vision féerique grâce à l'illumination qui se déroula devant les nombreux spectateurs accourus.

Contrairement au décor des façades adopté cinq ans plus tôt, le décorateur borda la cour d'une colonnade très proche de celle de l'Hôtel de Soubise à Paris avec ses angles arrondis et ses colonnes jumelées. Dans les entre-colonnements pendaient des lustres, formés de grappes de lanternons comme l'étaient aussi les girandoles sur la balustrade entièrement soulignée de lumignons. Avec cette fête, les architectures de fête, si rares dans notre pays au XVIII^e, atteignent leur apogée.

Si les Ambassadeurs déployaient un luxe de fêtes en leurs résidences de Soleure, c'est également un étranger qui donna à Genève une fête charmante, sans prétention artistique, mais intéressante par son aspect naïf. Grâce à une estampe dont nous remercions chaleureusement notre ami J.-R. Bory de bien avoir voulu nous en communiquer l'existence, le souvenir en a été conservé jusqu'à ce jour (fig. 4).

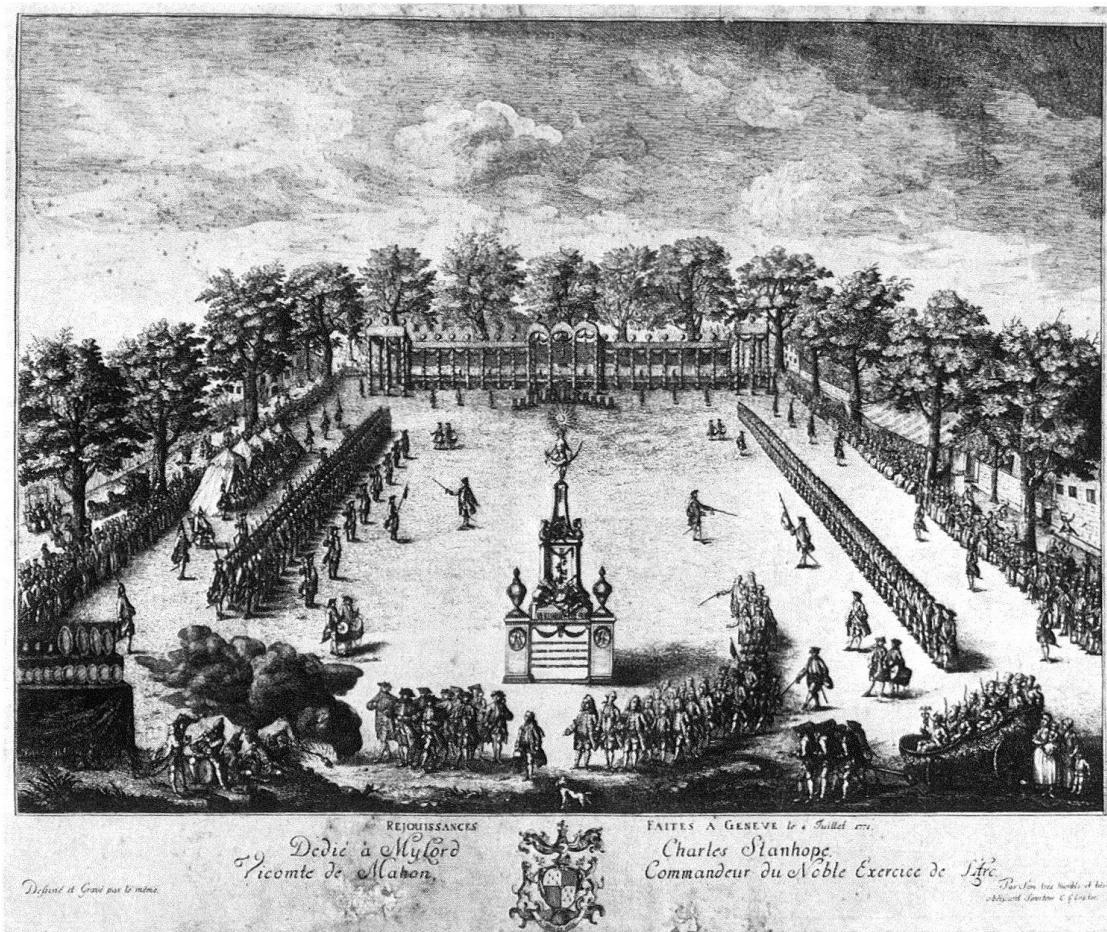


Fig. 4. Fête donnée à Genève par Ch. Stanhope, 1771. Estampe par Geissler. Coppet, Collection particulière

Charles Stanhope, vicomte de Mahon (1753–1816), nommé commandeur du Jeu de l'Arc, remercia cette société en organisant la fête du 28 juin 1771 qui doit nous occuper brièvement. Sur une esplanade bordée d'arbres où les troupes devaient être passées en revue par leur nouveau commandeur, avait été élevée une suite de tentes et de loges de verdure dont les mats étaient des mais ornés de guirlandes de fleurs. La loge centrale, tripartite, rappelait un dôme de charme taillé. Le décorateur s'était inspiré des somptueuses loges de verdure élevées en 1739 devant le Louvre, à l'occasion des fêtes du mariage de Madame Première, future duchesse de Parme. Le souvenir de ces fêtes brillantes, conservé dans un grand recueil de gravures, fit le tour de l'Europe comme le fit le recueil du mariage du Dauphin en 1745. L'ordonnateur anonyme avait emprunté à ce dernier l'idée du char en forme de coquille. Celui de Genève était rempli d'enfants déguisés en amours porteurs d'arcs et précédés d'un petit Mercure, dieu du commerce. Il en était de même pour le grand buffet sur lequel était présenté l'orfèvrerie ou les étains de la Société et au pied duquel une collation fut servie à l'instar de l'usage parisien. Au centre de l'esplanade avait été érigé un monument éphémère en honneur

de Diane, protectrice de la Société. Ce petit monument, constitué d'un soubassement et d'une pyramide de style tardivement rocaille, couronné de la statue de la déesse, était richement décoré de vases, de trophées d'armes, de guirlandes de fleurs et de cartouches à la gloire de l'illustre visiteur. Comme le voulait l'usage, un feu d'artifice fut tiré à cet emplacement la nuit venue. Les fêtes de ce genre furent certainement assez fréquentes dans toutes les villes où les corporations déployaient un certain faste. Malheureusement, rares sont les souvenirs qui en subsistent.

Au moment même où la Suisse semblait adopter un genre de fête qui avait régné en Europe durant trois siècles, la France, en proie aux idées révolutionnaires, blasée d'un genre qui s'était survécu à lui-même, rejetant les traditions séculaires de la fête, commençait à chercher des types de fêtes nouveaux. Elle les trouva en partie dans des réjouissances populaires de notre pays, telle la fête des bergers d'Unspunnen, aux-quelles personne n'avait prêté attention auparavant et qui allaient inspirer largement les fêtes de la Révolution française.

Zusammenfassung

Das Fest des 17. und 18. Jahrhunderts gleicht einer kultischen Handlung der absolutistischen Dynastien Europas. So erstaunt es wenig, dass gerade diese Form des königlichen Festes in einem politischen, demokratischen Gebilde wie die damalige Schweizerische Eidgenossenschaft wenig Gehör finden musste. Durch den engen Kontakt schweizerischer Offiziere im fremden Dienst, insbesondere am französischen Hof, konnte trotzdem ein Hauch dieser berauschenen Festlichkeiten unser Land berühren, war doch gerade die Bourbonendynastie bei unserem Soldatenvolk beliebt wie der eigene Herr. Deshalb wurden auch seit dem 17. Jahrhundert regelmässig die wichtigsten Ereignisse des Lebens am Versailler Hof auch in der Schweiz, besonders aber in Solothurn, der Residenzstadt französischer Ambassadoren, gebührend gefeiert. Aus diesem Zusammenhang werden zwei Feste von besonderem Glanz in Solothurn erwähnt, die durch Stiche bis in unsere Zeit bekannt geblieben sind. Das erste wurde beim Abschluss des Allianzvertrags zwischen unserem Land und Frankreich, 1777, organisiert. Das andere fand bei der Geburt des Dauphin, des Sohnes von Ludwig XVI. und Marie-Antoinette, 1782, statt. Neben den üblichen Feuerwerken, die hinter zu diesem Zweck eigens erbauten Architekturfassaden entzündet wurden, wurden im Hof der Gesandtenresidenz gemalte Fassaden und Säulengänge aufgestellt und beleuchtet, im Stile – wenn auch bescheidener – der französischen Festdekorationen der Zeit. Anderseits gab die Aufnahme Lord Stanhopes in die Schützengesellschaft zu Genf Anlass zu einem reizenden Fest, wo wieder, frei nach französischen Vorbildern, vergängliche Festdekorationen aufgestellt wurden.

Photographies : Öffentliche Kunstsammlung Basel: fig. 1–3. – Schweiz. Landesmuseum Zürich: fig. 4.